



Diplôme National du Brevet (DNB) pour les futurs élèves de 3ème

publié le 21/04/2016

Descriptif :

À partir de la rentrée 2016, de nouvelles modalités d'obtention du DNB entreront en vigueur. Destinée aux futurs élèves de 3ème (actuellement en 4e) et leurs parents, vous trouverez ci-joint une présentation de ces modalités.

Document joint

 [plaquette-academique-reforme-du-college-evaluation-dnb](#) (PDF de 1.2 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.